

Le gouvernement a raison d'alléger l'impôt

Les Echos, 8 septembre 2003

CLAUDE FOUQUET

LE PRÉSIDENT DE L'OFCE

Le gouvernement a décidé de poursuivre sa politique de baisse de la fiscalité. L'an prochain, l'impôt sur le revenu sera allégé de 3 %. Cette décision va-t-elle dans le bon sens ?

Oui, dans la mesure où elle contribue à montrer aux Français que les engagements sont tenus. De plus, puisque le programme du gouvernement prévoyait une baisse des impôts, il est préférable que celle-ci intervienne quand la croissance fait défaut plutôt que lorsqu'elle est forte. Cela peut paraître paradoxal, mais il vaut mieux alléger les impôts quand il y a des déficits publics. Pour dire les choses plus trivialement, il vaut toujours mieux aider les gens quand ils en ont besoin.

La gauche critique une mesure qui favorise avant tout les ménages les plus aisés...

La question est importante. La décision de baisser des impôts payés par seulement la moitié des Français heurterait effectivement l'équité si on s'arrêtait là. Mais, dans le même temps, le gouvernement prévoit un relèvement de la prime pour l'emploi, c'est-à-dire une augmentation d'un impôt négatif qui bénéficie aux catégories de Français ne payant pas d'impôt. Mais on peut sans doute regretter que cette baisse ne s'inscrive pas dans le cadre d'une véritable réforme fiscale. L'ensemble du système de prélèvements obligatoires n'est pas repensé. Or, et depuis longtemps, la France a besoin d'une grande réforme. Il est urgent de réfléchir à froid à une telle remise à plat du système français de prélèvements obligatoires.

Ces mesures ne risquent-elles pas d'entraîner une trop forte dérive des déficits publics ?

Le risque me paraît limité et je pense que nous sommes à la fin de cette période de dérive des déficits publics, qui s'explique avant tout par la faiblesse de la croissance. Il est vraisemblable que celle-ci est en train de revenir et qu'elle permettra, donc, de financer l'essentiel des mesures qui viennent d'être prises. Les déficits publics pourraient, au pire, passer par un point haut, qui ne devrait pas dépasser 4,5 %, pour rebaisser ensuite.